SAS BAïSSE
ZI DE PLAISANCE
28 AVENUE DU CHAMP DE MARS
11100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 75 75
Fax : 04 68 42 75 76
Email : magasin@baisse-auto.com
Domiciliation Bancaire : FR76 3000 4010 4300 0151 1638 714
BIC : BNPAFRPPPPG
Siret : 317 686 343 00029 – RCS NARBONNE
TVA : FR 91 317 686 343 - Code APE 4531Z
SAS au capital de 60 000,00 €

BAïSSE AUTO
LA PIECE AUTOMOBILE DEPUIS 1947

MAIRIE DE NARBONNE
VILLE DE NARBONNE
SERVICES FINANCES BP 823

11108 NARBONNE CEDEX

BON DE LIVRAISON Servi par : **Philippe**	10193224	09/10/2024 11:20	02925 T:04 68 90 30 82	7310RF11/ 2400010196 Rep : 03

1,00	**MEYLEMCA0720**	BRAS DE LIAISON, SUSPENSION DE ROUE	124,18	40,00	74,51	74,51	1

1 2 3	74,51	20,00	14,90	**89,41**
Total	74,51		14,90	

Règlement : VIREMENT au 30/11/2024 d'un montant de 89,41 €

PICKING:

À L'EXCEPTION DE CELLES À COMPOSANTES ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES, LE RETOUR DES PIÈCES EST ACCEPTÉ ACCOMPAGNÉ DU BL OU DE LA FACTURE, BIEN MONTÉ ET DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE. IL NE PEUT FAIRE L'OBJET QUE D'UN ÉCHANGE OU DE L'ÉMISSION D'UN AVOIR.

LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT VISENT :
- LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT : MOMENT À PARTIR DUQUEL LE PAIEMENT EST RÉPUTÉ EFFECTIF, MODES DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS.
- LES DÉLAIS DE PAIEMENT : ILS SONT ENCADRÉS PAR LES ARTICLES L. 441-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.
- L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT : LE MONTANT DE CETTE INDEMNITÉ EST FIXÉ À 40 EUROS PAR L'ARTICLE D. 441-5 DU CODE DE COMMERCE.
- LES PÉNALITÉS DE RETARD : TAUX D'INTÉRÊT ET CONDITIONS D'APPLICATION DES PÉNALITÉS DE RETARD.
- LES CONSÉQUENCES DU DÉFAUT DE RÈGLEMENT : DÉCHÉANCE DU TERME, SUSPENSION DES LIVRAISONS, ANNULATION OU REFUS DES AUTRES COMMANDES, RÉSILIATION DU CONTRAT EN COURS , ETC.
- LES CONDITIONS D'ESCOMPTE : TAUX D'ESCOMPTE ACCORDÉ, LE PAIEMENT ANTICIPÉ QUI DÉCLENCHE L'ESCOMPTE OU L'ABSENCE D'ESCOMPTE.

D'AVANCE Merci

EXPEDITION:

- LES RÈGLES RELATIVES À LA COMPENSATION
TOUT CELA FAIT RÉFÉRENCE À LA LOI N° 2013-100 DU 24 AVRIL 2013

TOUT MATÉRIEL DÉPOSÉ DANS LES ATELIERS ET N'AYANT PAS ÉTÉ RÉCUPÉRÉE DANS UN DÉLAIS DE 6 MOIS SERA FERRAILLE.
AUCUN ESCOMPTE NE SERA CONSENTI POUR RÈGLEMENT ANTICIPÉ. EN CAS DE NON RÈGLEMENT À L'ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE, IL SERA DÛ EN SUS DE LA FACTURE UNE PÉNALITÉ ÉGALE À UNE FOIS ET DEMI LE TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL EN VIGUEUR. EN CAS DE CONTESTATION, SEUL LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NARBONNE EST COMPÉTENT. LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES EST RÉSERVÉE AU VENDEUR JUSQU'À COMPLET PAIEMENT DU PRIX

AUCUN RETOUR DE PIÈCES NE SERA ACCEPTÉ APRÈS UN DÉLAI 2 MOIS

LES PIÈCES DOIVENT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE

merci

SAS BAïSSE
ZI DE PLAISANCE
28 AVENUE DU CHAMP DE MARS
11100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 75 75
Fax : 04 68 42 75 76
Email : magasin@baisse-auto.com
Domiciliation Bancaire : FR76 3000 4010 4300 0151 1638 714
BIC : BNPAFRPPPPG
Siret : 317 686 343 00029 – RCS NARBONNE
TVA : FR 91 317 686 343 - Code APE 4531Z
SAS au capital de 60 000,00 €



BAïSSE AUTO
LA PIECE AUTOMOBILE DEPUIS 1947

MAIRIE DE NARBONNE
VILLE DE NARBONNE
SERVICES FINANCES BP 823

11108 NARBONNE CEDEX

BON DE LIVRAISON Servi par : **Philippe**	10193227	09/10/2024 11:23	02925 T:04 68 90 30 82	7310RF11/2400010979 Rep : 03

1,00	**MEYLEMCA0721**	BRAS DE LIAISON, SUSPENSION DE ROUE	124,18	40,00	74,51	74,51	1

1 2 3	74,51	20,00	14,90	**89,41**
Total	74,51		14,90	

Règlement : VIREMENT au 30/11/2024 d'un montant de 89,41 €

PICKING:

À L'EXCEPTION DE CELLES À COMPOSANTES ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES, LE RETOUR DES PIÈCES EST ACCEPTÉ ACOMPAGNÉ DU BL OU DE LA FACTURE, NON MONTÉ ET DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE. IL NE PEUT FAIRE L'OBJET QUE D'UN ÉCHANGE OU DE L'ÉMISSION D'UN AVOIR.

LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT VISENT :
- LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT : MOMENT À PARTIR DUQUEL LE PAIEMENT EST RÉPUTÉ EFFECTIF, MODES DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS.
- LES DÉLAIS DE PAIEMENT : ILS SONT ENCADRÉS PAR LES ARTICLES L. 441-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.
- L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT : LE MONTANT DE CETTE INDEMNITÉ EST FIXÉ À 40 EUROS PAR L'ARTICLE D. 441-5 DU CODE DE COMMERCE.
- LES PÉNALITÉS DE RETARD : TAUX D'INTÉRÊT ET CONDITIONS D'APPLICATION DES PÉNALITÉS DE RETARD.
- LES CONSÉQUENCES DU DÉFAUT DE RÈGLEMENT : DÉCHÉANCE DU TERME, SUSPENSION DES LIVRAISONS, ANNULATION OU REFUS DES AUTRES COMMANDES, RÉSILIATION DU CONTRAT EN COURS , ETC.
- LES CONDITIONS D'ESCOMPTE : TAUX D'ESCOMPTE ACCORDÉ, LE PAIEMENT ANTICIPÉ QUI DÉCLENCHE L'ESCOMPTE OU L'ABSENCE D'ESCOMPTE.

EXPEDITION:

- LES RÈGLES RELATIVES À LA COMPENSATION
TOUT CELA FAIT RÉFÉRENCE À LA LOI N° 2013-359 DU 24 AVRIL 2019

TOUT MATÉRIEL DÉPOSÉ DANS LES ATELIERS ET N'AYANT PAS ÉTÉ RÉCUPÉRÉE DANS UN DÉLAIS DE 6 MOIS SERA FERRAILLE.
AUCUN ESCOMPTE NE SERA CONSENTI POUR RÈGLEMENT ANTICIPÉ. EN CAS DE NON RÈGLEMENT À L'ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE, IL SERA DÛ EN SUS DE LA FACTURE UNE PÉNALITÉ ÉGALE À UNE FOIS ET DEMI LE TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL EN VIGUEUR. EN CAS DE CONTESTATION, SEUL LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NARBONNE EST COMPÉTENT. LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES EST RÉSERVÉE AU VENDEUR JUSQU'À COMPLET PAIEMENT DU PRIX

AUCUN RETOUR DE PIÈCES NE SERA ACCEPTÉ APRÈS UN DÉLAI 2 MOIS

LES PIÈCES DOIVENT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE

DAPAM Jessi

SAS BAÏSSE
ZI DE PLAISANCE
28 AVENUE DU CHAMP DE MARS
11100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 75 75
Fax : 04 68 42 75 76
Email : magasin@baisse-auto.com
Domiciliation Bancaire : FR76 3000 4010 4300 0151 1638 714
BIC : BNPAFRPPPPG
Siret : 317 686 343 00029 – RCS NARBONNE
TVA : FR 91 317 686 343 - Code APE 4531Z
SAS au capital de 60 000,00 €



BAÏSSE AUTO
LA PIECE AUTOMOBILE DEPUIS 1947

MAIRIE DE NARBONNE
VILLE DE NARBONNE
SERVICES FINANCES BP 823

11108 NARBONNE CEDEX

DEVIS Réalisé pa **Norman**	10441278	06/12/2024	02925 T: 04 68 90 30 82	2400013278	FLORENT

	Devis valable jusqu'au 05/01/2025						
1,00	**ELE24900F**	CONTACTEUR FEUX STOP	23,38	30,00	16,37	**16,37**	1
1,00	**ELE24895F**	CONTACTEUR FEUX STOP	19,66	30,00	13,76	**13,76**	1

1	30,13	20,00	6,03	30,13	6,03	***36,16***	**36,16**

PICKING:

À L'EXCEPTION DE CELLES À COMPOSANTES ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES, LE RETOUR DES PIÈCES EST ACCEPTÉ ACCOMPAGNÉ DU BL OU DE LA FACTURE, NON MONTÉ ET DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE. IL NE PEUT FAIRE L'OBJET QUE D'UN ÉCHANGE OU DE L'ÉMISSION D'UN AVOIR.

LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT VISENT :
- LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT : MOMENT À PARTIR DUQUEL LE PAIEMENT EST RÉPUTÉ EFFECTIF, MODES DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS.
- LES DÉLAIS DE PAIEMENT : ILS SONT ENCADRÉS PAR LES ARTICLES L. 441-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.
- L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT : LE MONTANT DE CETTE INDEMNITÉ EST FIXÉ À 40 EUROS PAR L'ARTICLE D. 441-5 DU CODE DE COMMERCE.
- LES PÉNALITÉS DE RETARD : TAUX D'INTÉRÊT ET CONDITIONS D'APPLICATION DES PÉNALITÉS DE RETARD.
- LES CONSÉQUENCES DU DÉFAUT DE RÈGLEMENT : DÉCHÉANCE DU TERME, SUSPENSION DES LIVRAISONS, ANNULATION OU REFUS DES AUTRES COMMANDES, RÉSILIATION DU CONTRAT EN COURS...ETC.

EXPEDITION:

LES BOIS ET GARNITURES DE FREINS NE SERONT ACCEPTÉS APRÈS UN DÉLAI DE 2 MOIS.

SAS BAÏSSE
ZI DE PLAISANCE
28 AVENUE DU CHAMP DE MARS
11100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 75 75
Fax : 04 68 42 75 76
Email : magasin@baisse-auto.com
Domiciliation Bancaire : FR76 3000 4010 4300 0151 1638 714
BIC : BNPAFRPPPPG
Siret : 317 686 343 00029 – RCS NARBONNE
TVA : FR 91 317 686 343 - Code APE 4531Z
SAS au capital de 60 000,00 €

BAÏSSE AUTO
LA PIECE AUTOMOBILE DEPUIS 1947

MAIRIE DE NARBONNE
VILLE DE NARBONNE
SERVICES FINANCES BP 823

11108 NARBONNE CEDEX

	Numéro	Date	Client	Référence
BON DE LIVRAISON Servi par : **Kylian**	10202522	09/12/2024 11:21	02925 T:04 68 90 30 82	2400013278 / 131-RFTT Kmsit Rep : 03

Quantité	Désignation		Prix Brut	Remise	Prix Net	Montant	
1,00	**BOS3397008937**	BEG AEROTWIN AR550U X1	22,50	40,00	13,50	13,50	1
1,00	**BOS3397008939**	BEG AEROTWIN AR650U X1	31,50	40,00	18,90	18,90	1

TVA	Base TVA	Taux	Montant TVA	Total TTC
1	32,40	20,00	6,48	**38,88**
Total	32,40		6,48	

Règlement : VIREMENT au 31/01/2025 d'un montant de 38,88 €

PICKING:

À L'EXCEPTION DE CELLES À COMPOSANTES ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES, LE RETOUR DES PIÈCES EST ACCEPTÉ ACCOMPAGNÉ DU BL OU DE LA FACTURE, NON MONTÉ ET DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE. IL NE PEUT FAIRE L'OBJET QUE D'UN ÉCHANGE OU DE L'ÉMISSION D'UN AVOIR.

LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT VISENT :
- LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT : MOMENT À PARTIR DUQUEL LE PAIEMENT EST RÉPUTÉ EFFECTIF, MODES DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS.
- LES DÉLAIS DE PAIEMENT : ILS SONT ENCADRÉS PAR LES ARTICLES L. 441-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.
- L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT : LE MONTANT DE CETTE INDEMNITÉ EST FIXÉ À 40 EUROS PAR L'ARTICLE D. 441-5 DU CODE DE COMMERCE.
- LES PÉNALITÉS DE RETARD : TAUX D'INTÉRÊT ET CONDITIONS D'APPLICATION DES PÉNALITÉS DE RETARD.
- LES CONSÉQUENCES DU DÉFAUT DE RÈGLEMENT : DÉCHÉANCE DU TERME, SUSPENSION DES LIVRAISONS, ANNULATION OU REFUS DES AUTRES COMMANDES, RÉSILIATION DU CONTRAT EN COURS...ETC.
- LES CONDITIONS D'ESCOMPTE : TAUX D'ESCOMPTE ACCORDÉ, LE PAIEMENT ANTICIPÉ QUI DÉCLENCHE L'ESCOMPTE OU L'ABSENCE D'ESCOMPTE.

EXPEDITION:

- LES RÈGLES RELATIVES À LA COMPENSATION
TOUT CELA FAIT RÉFÉRENCE À LA LOI N° 2013-350 DU 26 AVRIL 2013

TOUT MATÉRIEL DÉPOSÉ DANS LES ATELIERS ET N'AYANT PAS ÉTÉ RÉCUPÉRÉE DANS UN DÉLAIS DE 6 MOIS SERA FERRAILLE.
AUCUN ESCOMPTE NE SERA CONSENTI POUR RÈGLEMENT ANTICIPÉ. EN CAS DE NON RÈGLEMENT À L'ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE, IL SERA DÛ EN SUS DE LA FACTURE UNE PÉNALITÉ ÉGALE À UNE FOIS ET DEMI LE TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL EN VIGUEUR. EN CAS DE CONTESTATION, SEUL LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NARBONNE EST COMPÉTENT. LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES EST RÉSERVÉE AU VENDEUR JUSQU'À COMPLET PAIEMENT DU PRIX

AUCUN RETOUR DE PIÈCES NE SERA ACCEPTÉ APRÈS UN DÉLAI 2 MOIS

LES PIÈCES DOIVENT ETRE IMPÉRATIVEMENT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE

SAS BAÏSSE
ZI DE PLAISANCE
28 AVENUE DU CHAMP DE MARS
11100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 75 75
Fax : 04 68 42 75 76
Email : magasin@baisse-auto.com
Domiciliation Bancaire : FR76 3000 4010 4300 0151 1638 714
BIC : BNPAFRPPPPG
Siret : 317 686 343 00029 – RCS NARBONNE
TVA : FR 91 317 686 343 - Code APE 4531Z
SAS au capital de 60 000,00 €

BAÏSSE AUTO
LA PIECE AUTOMOBILE DEPUIS 1947

MAIRIE DE NARBONNE
VILLE DE NARBONNE
SERVICES FINANCES BP 823

11108 NARBONNE CEDEX

	Séquence	Date	Client	Référence
BON DE LIVRAISON Servi par : **Norman**	10202371	06/12/2024 15:29	02925 T:04 68 90 30 82	2400013278 Rep : 03

Quantité	Désignation		Prix Brut	Remise	Prix Net	Montant	
	N° Devis : 10441340						
1,00	**VANHFMF2128**	3E FEU STOP	32,90	20,00	26,32	26,32	1

TVA	Base TVA	Taux	Montant TVA	Total TTC
1	26,32	20,00	5,26	**31,58**
Total	26,32		5,26	

Règlement : VIREMENT au 31/01/2025 d'un montant de 31,58 €

PICKING:

À L'EXCEPTION DE CELLES À COMPOSANTES ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES, LE RETOUR DES PIÈCES EST ACCEPTÉ ACCOMPAGNÉ DU BL OU DE LA FACTURE, NON MONTÉ ET DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE. IL NE PEUT FAIRE L'OBJET QUE D'UN ÉCHANGE OU DE L'ÉMISSION D'UN AVOIR.

LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT VISENT :
- LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT : MOMENT À PARTIR DUQUEL LE PAIEMENT EST RÉPUTÉ EFFECTIF, MODES DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS.
- LES DÉLAIS DE PAIEMENT : ILS SONT ENCADRÉS PAR LES ARTICLES L. 441-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.
- L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT ; LE MONTANT DE CETTE INDEMNITÉ EST FIXÉ À 40 EUROS PAR L'ARTICLE D. 441-5 DU CODE DE COMMERCE.
- LES PÉNALITÉS DE RETARD : TAUX D'INTÉRÊT ET CONDITIONS D'APPLICATION DES PÉNALITÉS DE RETARD.
- LES CONSÉQUENCES DU DÉFAUT DE RÈGLEMENT : DÉCHÉANCE DU TERME, SUSPENSION DES LIVRAISONS, ANNULATION OU REFUS DES AUTRES COMMANDES, RÉSILIATION DU CONTRAT EN COURS...ETC.
- LES CONDITIONS D'ESCOMPTE : TAUX D'ESCOMPTE ACCORDÉ, LE PAIEMENT ANTICIPÉ QUI DÉCLENCHE L'ESCOMPTE OU L'ABSENCE D'ESCOMPTE.

EXPEDITION:

- LES RÈGLES RELATIVES À LA COMPENSATION
TOUT CELA FAIT RÉFÉRENCE À LA LOI N° 2013-350 DU 26 AVRIL 2013

TOUT MATÉRIEL DÉPOSÉ DANS LES ATELIERS ET N'AYANT PAS ÉTÉ RÉCUPÉRÉE DANS UN DÉLAIS DE 6 MOIS SERA FERRAILLE.
AUCUN ESCOMPTE NE SERA CONSENTI POUR RÈGLEMENT ANTICIPÉ. EN CAS DE NON RÈGLEMENT À L'ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE, IL SERA DÛ EN SUS DE LA FACTURE UNE PÉNALITÉ ÉGALE À UNE FOIS ET DEMI LE TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL EN VIGUEUR, EN CAS DE CONTESTATION, SEUL LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NARBONNE EST COMPÉTENT. LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES EST RÉSERVÉE AU VENDEUR JUSQU'À COMPLET PAIEMENT DU PRIX

AUCUN RETOUR DE PIÈCES NE SERA ACCEPTÉ APRÈS UN DÉLAI 2 MOIS

LES PIECES DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE

Facture N° 624120351 du 17/12/2024

Enregistrée le 17/12/2024 à 14:41:09 — Nature de l'opération : Bien

Transaction N° **25037168**
Commande N° **224120193**
Devis N° **124120005**

Original 17/12/2024 14:41:09

TILT AUTO
CENTRE DE RECYCLAGE

TILT AUTO
RN 113
34440 NISSAN LEZ ENSERUNE FRANCE
Tél : 0467118290 - Fax : 0467372922
E-mail : admin@tiltauto.fr

MAIRIE DE NARBONNE

Pl. de l'Hôtel de Ville
11100 NARBONNE FRANCE

Numéro TVA : FR90351040407 - SIREN 351040407 - SIRET : 35104040700014
Forme juridique : SARL - Capital social : 7622 € - Code APE 3831Z
Ville Greffe d'Immat. : BEZIERS - N° d'immat. RCS : 351040407
Agrément : PR340010D

Vendeur	Caissier
TILT MAGASIN 9600	TILT MAGASIN 9600

Informations client
Téléphone : 04 68 90 30 82 Code client : CDIVERS
Numéro TVA : FR40211102629 SIREN : 211102629 SIRET : 21110262900014
Modalité paiement : Avoir, date échéance au 17/12/2024

Référence	Désignation	PU HT (EUR)	PU TTC (EUR)	Remise Taux (%)	Remise Montant	Qté	TVA	Total HT (EUR)	Total TTC (EUR)
97561555	Siege avant gauche d'occasion FORD TRANSIT 4 2.2 TDCI - 16V TURBO LP:82035 Date de livraison : 17/12/2024	-	100,00	0	0,0000	1	C	-	100,00
Commentaires : FACTURE EDITEE SUIVANT BON DE COMMANDE N°2400014918									
Quantité de produits : 1	**Nb lignes d'encaissement : 1**			**Total remise (EUR)**	0,0000		**Sous-Total (EUR)**		100,00

EXONERATION DE TVA (CGI ART 297A) POUR LES VENTES DE PIECES DETACHEES D'OCCASION INTRA CEE
Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Pénalités de retard de 1.5 fois le taux légal. Les acomptes sur commandes de pièces détachées sont valables pour une durée d'un mois.

AUCUN REMBOURSEMENT - ECHANGE/AVOIR UNIQUEMENT

Les frais de démontage et de livraison ne sont pas concernés en cas d'échange ou d avoir.

Une garantie de 12 mois est délivrée sous condition d'un montage dans les règles de l'art et d'un usage adapté.

COORDONNEES BANCAIRES
IBAN : FR76 1660 7004 5035 6045 0930 324 SWIFT : CCBPFRPPPPG

A l'occasion de tout retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement. En complément, des pénalités de retard pourront être exigées. Le taux applicable pour le calcul de ces pénalités est égal au taux directeur de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage . Ces pénalités seront calculées sur le montant TTC de la facture.

Code TVA	Taux	HT (EUR)	TVA (EUR)	TTC (EUR)
C	(2)	100,00		100,00
Total		**100,00**	-	**100,00**

Règlement	Date règlement	Montant (EUR)
Avoir	17/12/2024	100,00
Infos : Provenance avoir : 25034583		Banque : Auto
Total règlements		**100,00**

Net à payer (EUR)	**100,00**
Déjà réglé	100,00
Reste à payer (EUR)	**0,00**

(2) ART 297 A DU CGI REGIME DES BIENS D'OCCASION PARTICULIERS

Numéro logiciel :	Nom logiciel :	Version logiciel :	Nb. impressions :	Signature :
(NF203) E0361 (NF525) B0439	Opisto 360	3.10.2.4	1	E0361e2tu B0439e2tu

SAS BAÏSSE
ZI DE PLAISANCE
28 AVENUE DU CHAMP DE MARS
11100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 75 75
Fax : 04 68 42 75 76
Email : magasin@baisse-auto.com
Domiciliation Bancaire : FR76 3000 4010 4300 0151 1638 714
BIC : BNPAFRPPPPG
Siret : 317 686 343 00029 – RCS NARBONNE
TVA : FR 91 317 686 343 - Code APE 4531Z
SAS au capital de 60 000,00 €

BAÏSSE AUTO
LA PIECE AUTOMOBILE DEPUIS 1947

MAIRIE DE NARBONNE
VILLE DE NARBONNE
SERVICES FINANCES BP 823

11108 NARBONNE CEDEX

BON DE LIVRAISON Servi par : **Kylian**	10242317	25/08/2025 09:13	02925 T:04 68 90 30 82	7310RF11 // TRANSIT // 2500008526 Rep : 03

1,00	**MGAKR3713**	MOYEU+ROULEMENT	108,18	40,00	64,91	64,91	1

1	64,91	20,00	12,98	**77,89**
Total	64,91		12,98	

Règlement : VIREMENT au 30/09/2025 d'un montant de 77,89 €

PICKING: Ck

À L'EXCEPTION DE CELLES À COMPORTANTES ÉLECTRONIQUES OU ÉLECTRONIQUES, LA REPRISE DES PIÈCES EST ACCEPTÉ ACCOMPAGNÉ DU BL OU DE LA FACTURE, NON MONTÉ ET DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE. IL NE PEUT FAIRE L'OBJET QUE D'UN ÉCHANGE OU DE L'ÉMISSION D'UN AVOIR.

LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT VIGENT :
- LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT : MODIFIÉ À PARTIR DUQUEL LE PAIEMENT EST REPORTÉ SPÉCIFIÉ, MODES DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS.
- LES DÉLAIS DE PAIEMENT : ILS SONT ENCADRÉS PAR LES ARTICLES L. 441-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.
- L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT : LE MONTANT DE CETTE INDEMNITÉ EST FIXÉ À 40 EUROS PAR L'ARTICLE D. 441-5 DU CODE DE COMMERCE.
- LES PÉNALITÉS DE RETARD : TAUX D'INTÉRÊT ET CONDITIONS D'APPLICATION DES PÉNALITÉS DE RETARD.
- LES CONSÉQUENCES DU DÉFAUT DE RÈGLEMENT : DÉCHÉANCE DU TERME, SUSPENSION DES LIVRAISONS, ANNULATION OU REPORT DES AUTRES COMMANDES, RÉSILIATION DU CONTRAT EN COURS...ETC.
- LES CONDITIONS D'ESCOMPTE : TAUX D'ESCOMPTE ACCORDÉ, LE PAIEMENT ANTICIPÉ QUI DÉCLENCHE L'ESCOMPTE OU L'ABSENCE D'ESCOMPTE.

EXPEDITION:

- LES RÈGLES RELATIVES À LA COMPÉCIALITÉ
TOUT CELA FAIT RÉFÉRENCE À LA LOI N° 2013-350 DU 26 AVRIL 2013

TOUT MATÉRIEL DÉPOSÉ DANS LES ATELIERS ET N'AYANT PAS ÉTÉ RECUPERÉE DANS UN DÉLAIS DE 6 MOIS SERA FERRAILLE.
AUCUN ESCOMPTE NE SERA CONSENTI POUR RÈGLEMENT ANTICIPÉ. EN CAS DE NON RÈGLEMENT À L'ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE, IL SERA DÛ EN SUS DE LA FACTURE UNE PÉNALITÉ ÉGALE À UNE FOIS ET DEMI LE TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL EN VIGUEUR, EN CAS DE CONTESTATION, SEUL LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NARBONNE EST COMPÉTENT. LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES EST RÉSERVÉE AU VENDEUR JUSQU'À COMPLET PAIEMENT DU PRIX

AUCUN RETOUR DE PIÈCES NE SERA ACCEPTÉ APRÈS UN DÉLAI 2 MOIS

LES PIÈCES DOIVENT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE

SAS BAïSSE
ZI DE PLAISANCE
28 AVENUE DU CHAMP DE MARS
11100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 75 75
Fax : 04 68 42 75 76
Email : magasin@baisse-auto.com
Domiciliation Bancaire : FR76 3000 4010 4300 0151 1638 714
BIC : BNPAFRPPPPG
Siret : 317 686 343 00029 – RCS NARBONNE
TVA : FR 91 317 686 343 - Code APE 4531Z
SAS au capital de 60 000,00 €

BAÏSSE AUTO
LA PIECE AUTOMOBILE DEPUIS 1947

MAIRIE DE NARBONNE
VILLE DE NARBONNE
SERVICES FINANCES BP 823

11108 NARBONNE CEDEX

	Numéro	Date	Client	Référence
BON DE LIVRAISON Servi par : **Damien G.**	10219652	02/04/2025 08:12	02925 T:04 68 90 30 82	2500002908 Rep : 03

Quantité		Désignation	Prix Brut	Remise	Prix Net	Montant	T
1,00	**MGAA199**	SACHET ACCESS. PLAQ	22,58	40,00	13,55	13,55	1

TVA	Base TVA	Taux	Montant TVA	Total TTC
1	13,55	20,00	2,71	**16,26**
	13,55		2,71	

Règlement : VIREMENT au 31/05/2025 d'un montant de 16,26 €

PICKING: JULIEN

EXPEDITION: JV

À L'EXCEPTION DE CELLES À COMPOSANTES ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES, LE RETOUR DES PIÈCES EST ACCEPTÉ ACCOMPAGNÉ DU BL OU DE LA FACTURE, NON MONTÉ ET DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE. IL NE PEUT FAIRE L'OBJET QUE D'UN ÉCHANGE OU DE L'ÉMISSION D'UN AVOIR.

LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT VISENT :
- LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT : MONTANT À PARTIR DUQUEL LE PAIEMENT EST RÉPUTÉ EFFECTIF, MODES DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS.
- LES DÉLAIS DE PAIEMENT : ILS SONT ENCADRÉS PAR LES ARTICLES L. 441-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.
- L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOUVREMENT : LE MONTANT DE CETTE INDEMNITÉ EST FIXÉ À 40 EUROS PAR L'ARTICLE D. 441-5 DU CODE DE COMMERCE.
- LES PÉNALITÉS DE RETARD : TAUX D'INTÉRÊT ET CONDITIONS D'APPLICATION DES PÉNALITÉS DE RETARD.
- LES CONSÉQUENCES DU DÉFAUT DE RÈGLEMENT : DÉCHÉANCE DU TERME, SUSPENSION DES LIVRAISONS, ANNULATION OU REFUS DES AUTRES COMMANDES, RÉSILIATION DU CONTRAT EN COURS... ETC.
- LES CONDITIONS D'ESCOMPTE : TAUX D'ESCOMPTE ACCORDÉ, LE PAIEMENT ANTICIPÉ QUI DÉCLENCHE L'ESCOMPTE OU L'ABSENCE D'ESCOMPTE.

- LES RÈGLES RELATIVES À LA COMPENSATION
TOUT CELA FAIT RÉFÉRENCE À LA LOI N° 2013-350 DU 24 AVRIL 2013

TOUT MATÉRIEL DÉPOSÉ DANS LES ATELIERS ET N'AYANT PAS ÉTÉ RÉCUPÉRÉE DANS UN DÉLAIS DE 6 MOIS SERA FERRAILLE.
AUCUN ESCOMPTE NE SERA CONSENTI POUR RÈGLEMENT ANTICIPÉ. EN CAS DE NON RÈGLEMENT À L'ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE, IL SERA DÛ EN SUS DE LA FACTURE UNE PÉNALITÉ ÉGALE À UNE FOIS ET DEMI LE TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL EN VIGUEUR. EN CAS DE CONTESTATION, SEUL LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NARBONNE EST COMPÉTENT. LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES EST RÉSERVÉE AU VENDEUR JUSQU'À COMPLET PAIEMENT DU PRIX

AUCUN RETOUR DE PIÈCES NE SERA ACCEPTÉ APRÈS UN DÉLAI 2 MOIS

LES PIÈCES DOIVENT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE